
Fête La Terre 2018

Informations et communications importantes à l'attention des restaurants, buvettes, snacks et marchands

(Version du 28 mars 2018)

Dans le cadre d'un tournus quadriennal bien établi, Fête La Terre 2018 tournera au tour de thème de **l'horticulture**. Le président de cette édition est Monsieur Laurent Pitussi, paysagiste à Chézard-St-Marin et vice-président de JardinSuisse BEJUNE. L'ensemble de l'organisation opérationnelle est sous la responsabilité de Jean-Luc Seiler, administrateur d'Evologia et des différents responsables de secteurs.

Les dates sont le samedi 25 août et le dimanche 26 août 2018.

Toutes les animations liées à l'horticulture auront lieu dans le Pré-Sud (au sud des serres de la Ville de Neuchâtel). Il y aura

- a) Le concours des apprentis
- b) Le concours des machines
- c) L'atelier Jardin potager
- d) Les Jardins musicaux avec le « Folk-o-Mat » sorte de discjockey live géant
- e) L'EMTN avec le Buzz des apprentis de 3^{ème} année
- f) L'EPIA qui présentera une partie de leurs travaux exposés lors du Paléo festival de Nyon .
- g) Le bar Tipi

Nouvelles directives du SCAV

Dès cette année, le seul interlocuteur avec le SCAV est le Comité d'Organisation de Fête La Terre (CO FLT). Aussi, la « Demande d'autorisation d'organiser une manifestation publique » sera faite par le CO FLT directement au SCAV. Le formulaire d'inscription pour tenir un stand, une buvette, un snack ou un restaurant sera très complet et la responsabilité du tenancier / responsable sera aussi engagée.

Les émoluments perçus par le SCAV via FLT sont les suivants :

- **CHF 50.00/jour** pour la remise de denrées alimentaires à consommer sur place.
- Pour les buvettes, snacks et restaurants en plus :
CHF 20.00/jour pour les alcools fermentés
CHF 40.00/jour pour toutes boissons alcooliques

Les viticulteurs / encaveurs qui présentent leurs produits sont exonérés des redevances sur les produits alcooliques.

A ces montants s'ajoutent le prix de location qui est pour les 2 jours et pour un stand de 3x3m.

Marché du Terroir & Itinérant : CHF 80.00

Les marchés

- **Le marché "Bourg des Artisans" n'aura pas lieu cette année.**
- L'espace associatif reprendra ses quartiers devant le Mycorama ;
- Le marché du Terroir neuchâtelois sera géré et animé par Neuchâtel Vins et Terroir au Sud du Collège EMTN ;
- Le marché Bio est maintenu à son emplacement habituel. Il est géré et animé par Bio Neuchâtel;
- **Le Jardin des Energies n'aura pas lieu cette année.**
- Le marché « Itinérant » prendra place le long de la Route de l'Aurore.

Toutes les demandes d'emplacements doivent exclusivement se faire au moyen du bulletin d'inscription qui sera mis en ligne dès le 26 mars 2018. **La priorité sera donnée aux marchands de la Région, venant depuis de longues années et membre de la SRCl.**

Renseignements: EVOLOGIA – Jean-Luc SEILER – 032/889.36.01 ou jean-luc.seiler@ne.ch